

RESUME CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 AVRIL 2022

République Française Département de Seine Maritime Canton de Criquetot l'esneval Commune de Hermeville	L'an deux mil vingt deux , MARDI 5 AVRIL à 19h00 Les membres composant le conseil municipal de Hermeville sous la présidence de Mr Daniel LEMESLE, Maire de Hermeville étaient présents : Mme Nadia COIGNET, 1ère Adjointe, Mr LHEUREUX Laurent , 2e adjoint, Benjamin CAMAILLE, , Mr QUAVALIER Jérôme, Mme HENRY Maryline, , Mr LOTHON Max, Mr VASSET Jean Paul
En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 11 Nombre voix pour : Contre : 0 Abstention : 0	Absents : Mme LEGRAND Maryline, a donné pouvoir a Mme Nadia COIGNET Mme VASSET CHRISTELLE a donné pouvoir à Mr Daniel LEMESLE Mme HERRENSCHMIDT Catherine a donné pouvoir à Mr Laurent LHEUREUX
Date convocation : 28 MARS 2022	MME Maryline HENRY été nommée secrétaire de séance.

Après lecture du procès verbal de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022 Mr le Maire, présente le budget primitif 2022 Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif par chapitre, qui s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

- Section fonctionnement : 348 836 .81 euros
- Section Investissement : 167 664.95 euros
- SOIT UN TOTAL de 516 501.76 euros

AMENAGEMENT TROTTOIR PMR ROUTE DU VILLAGE FACE MAIRIE ET INSTALLATION DE DEUX PANNEAUX SOLAIRES

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'aménagement un trottoir PMR route du village , face à mairie, et l'installation de deux panneaux avec alimentation solaire, choisi

- le devis de la Ste Bordelaise de Travaux pour un montant de 9 110.40 euros et 10 932.48 euros TTC,
- le devis de l'entreprise ATS pour un montant de 6 826.90 euros HT et 8 192.28 euros TTC délègue Mr le Maire pour -
- solliciter une demande de subvention auprès du Département au titre du fond d'action sociale, pour la signature du devis et le suivi des travaux et inscrit en investissement ces travaux au budget communal

- **FONDS AIDES AUX JEUNES**
- Le Département demande une participation "fonds aide aux jeunes", calculée sur la base de 0.23 euros par habitant. Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de participer pour l'année 2021, soit 87.86 euros (0.23 cts x 382 habitants)

QUESTIONS DIVERSES

- 2 écluses vont être installées pour essai, à la sortie du village vers turretot avec relevé de vitesse
- cérémonie du 8 mai : 5 diplômes du travail seront remis
- cérémonie fête des mères le 27 mai avec les nouveaux habitants
- lotissement les glycines : enrobé reporté, remplacement eau potable
- lotissement côte du moulin : enrobé, trottoirs, et parking sera effectué par la CU
- tour de garde élections présidentielles 10 et 24 avril : les horaires sont ajustées et le bureau de vote est déplacé à la garderie
- il est proposé d'étudier le projet de dépôt de pain et brioche
- vérification de l'alarme est en cours
- la course aura lieu soit en juin ou septembre, date à déterminer
- il sera organisé le samedi 21 mai matin une marche "village propre"